

Direction Gestion Technique
Service Gestion du domaine public
à titre commercial

APPEL A CANDIDATURES
Occupation du Domaine Public
Food Trucks – Année 2026

Pour des commerçants non-sédentaires sur 6 emplacements

OBJET :

Mise en concurrence pour la délivrance de 6 autorisations d'occupations pour emplacements réservés aux commerçants ambulants exploitant un food truck pour vendre des denrées alimentaires de tout horizon.

Contexte :

En application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, afin de délivrer 6 titres d'occupation temporaire du domaine public en vue d'une exploitation économique, la Ville est tenue d'organiser une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Les attentes :

Les food trucks sont des camions restaurants qui se font une place de plus en plus importante dans les habitudes alimentaires. Cette cuisine de rue crée du lien entre la population et son territoire. Ces food trucks s'inscrivent dans une économie locale avec des produits frais et locaux et présentent une diversité des attentes culinaires. Ils permettent de proposer une offre commerciale alimentaire diversifiée avec des plats à emporter salés et/ou sucrés (fait maison, bio, circuit court). La prestation proposée devra offrir à la clientèle une qualité et un confort de consommation :

- respect de la réglementation (hygiène, occupation du domaine public) liée aux activités de vente et de transformation de denrées alimentaires.
- qualité de prestation et de service à la clientèle.

Lieux occupés : 6 emplacements proposés :

- Parc des Promenades
- Esplanade J. Chirac
- Croix St Lambert (parking centre commercial)
- Cesson (parking Place Jules Verne)
- Site de Balzac à hauteur du centre commerciale
- Square de l'Armée Patton

Plusieurs food trucks pourront occuper les emplacements à des dates distinctes afin d'offrir une offre diversifiée aux consommateurs.

Redevance et conditions d'exploitation :

Vente ambulante – Redevance à la journée pour 2026 : 21 €

.../...

La commune fournira une alimentation électrique sur les emplacements suivants : Parc des Promenades, Esplanade Jacques Chirac, Croix St Lambert, square de l'Armée Patton, pour l'emplacement sur le parking de Cesson, et le site de Balzac, les commerçants devront être équipés d'un groupe électrogène.

Chaque emplacement est disponible un jour par semaine par food truck. La durée, les horaires et jours sont à déterminer en fonction des demandes.

Les critères de sélection :

Les propositions seront étudiées sur les critères de sélection suivant :

- | | |
|---|------|
| • qualité des produits cuisinés : produits frais, faits maison, bio, local | 40 % |
| • prix affiché | 20 % |
| • politique de développement durable (gestion des déchets et des eaux usées, récupération des canettes, bouteilles, gobelets, sensibilisation au tri des déchets) | 20 % |
| • Services et aspect technique : offrir aux clients une qualité de prestation et de service et aspect extérieur soigné | 15 % |
| • qualité et clarté de la présentation du dossier déposé | 5 % |

Dossier à constituer :

- note de présentation de l'activité comprenant : produits vendus, tarifs appliqués, gestion des déchets.
- copie recto/verso de la carte de commerçant ambulancier.
- préciser le mètre linéaire souhaité, visuel du camion magasin avec ses dimensions.
- extrait Kbis de moins de 3 mois.
- attestation assurance responsabilité civile en cours de validité.
- attestation de formation en hygiène alimentaire.

Dépôt des candidatures :

Date limite de dépôt des candidatures : **le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.**

Le dossier peut être transmis par courrier postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de la Ville de Saint-Brieuc
Service Gestion du domaine public à titre commercial
4 rue Félix Le Dantec - Curie
22000 SAINT-BRIEUC

Il peut être également transmis par voie électronique : alexandra.lefloch@saint-brieuc.fr
Pour toute demande de renseignements complémentaires : **Tél : 02 96 62 53 71 (Alexandra LE FLOC'H)**